Décision 01-D-07 du 11 avril 2001

relative à des pratiques mises en œuvre sur le marché de la répartition pharmaceutique

Posted on: 07 mai 2001 | Secteur(s):

DISTRIBUTION

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Origine de la

saisine

Ministre de l'économie, des Finances et de

l'industrie

Dispositif(s)

Injonction de publication

Sanction pécuniaire

Entreprise(s)

concernée(s)

CERP Bretagne Nord, Chambre syndicale de

la répartition pharmaceutique, Alliance santé, OCP répartition SAS, CERP Rouen

Lire

le texte intégral de la décision 150.36 Ko